Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Marigné-Peuton - Tome IV

Marigné-Peuton. — *Marrignié,* 1506 (*Bullet.,* t. XIX, p. 169).

Population : 644 hab. en 1902 ; — 650 hab. hab. en 1906.

M. Bouvier, vicaire à Loigné, resta caché pendant six mois au lieu du Coudray, dans un trou de huit pieds carrés, pratiqué dans un champ de genêts, ne sortant que la nuit.

Curés : Frédéric *Durand,* 1902 ; — *Lecourt,* 1904 ; — *Baulain,* 1906.

École libre tenue par les sœurs d'Evron, supprimée par circulaire ministérielle du 8 juil. 1902 ; — École chrétienne libre, ouverte par des séculières.

Le grand cimetière avait été acheté du sieur Clavereul par N. Fléchais, de concert avec les habitants, et payé des deniers de la fabrique. Le maire demande à l'acquérir en l'an XII.

Le *prieuré* de Saint-Blaise, dit-on dans un document de 1790, est en patronage « laïcal » et le titulaire (le patron) est M. de Lancrau (Arch. de la M., L. 126).

Briand de Couesmes, chevalier, était seigneur de Marigné au XIV^{e} s. aussi bien que du Plessis-de-Marigné, puisque son descendant Nicolas de Couesmes l'était en 1506 et reçoit à cette date l'aveu de la terre de l'Aunay en Marigné-Peuton. En 1379, sous prétexte que l'on avait pillé sa maison du Plessis, il s'en prit, sur de simples soupçons, à Jean Le Cercler, dont il viola la femme et brûla l'hôtel qui était couvert en paille et de très petite valeur. Singulière manière de se faire justice. Il est vrai que le sire de Couesmes avait été « par plusieurs fois furieux et troublé en son sens, » et même qu'il l'était « au temps des deliz dessus diz. » Cette circonstance et les services de ses aïeux lui valurent l'indulgence du roi (*Arch. du Maine,* t. V, p. 229-230).

Hardouin de Maillé était seigneur du Plessis, mais non de Marigné en 1440. Ce qui complique cette question féodale, c'est que les Couesmes furent également seigneurs de Marigné en Maine-et-Loire et dans le même temps.

Epizootie, vers juin-juillet 1794.

Pierre Lhomme, percepteur, est rançonné par les Chouans. Le plan de Hoche contre les insurgés comportait un cantonnement à M., décembre 1794.

Du 14 déc. 1794 au 2 mai 1795, des fermages de biens nationaux sont perçus et des reçus donnés par Bodard, « Monsieur Jacques, garde du corps », 2 février, Hamard, capitaine, Jambe-d'Argent, 2 février, *Fleur d'Epine,* Leclair, commandant, Monte-à-l'Assaut, « général des Chouans, » Coquereau, 25 avril. Ce n'est pas l'église de cette commune que les Chouans incendièrent le 24 niv. an III (13 janvier 1795), mais celle de Marigné-près-Daon (M.-et-L.). Celle de Marigné fut brûlée avec la « chapelle Blaise » le 24 décembre 1794 par une troupe de deux cents à trois cents hommes (L. 239). — Le bourg est occupé par Bardet, dit la Forêterie, le 13 déc. 1799.

L'*inventaire* de 1906 fit mobiliser, le jeudi 5 mars, outre l'agent, un peloton de gendarmes, qui firent d'abord un prisonnier, M. Blin. M. le Curé montra au délégué une inscription gravée au-dessus de la porte et constatant qu'après les ruines faites par la Révolution, l'église avait été reconstruite et dotée par MM. de Quatre-barbes, de Bréon, Duchemin, curé, et Madame la marquise de Champagné. La troupe se retira, emmenant son prisonnier. Un autre agent revint le 13, vendredi, plus fortement appuyé, et fit enfoncer la porte pour esquisser un semblant d'inventaire.

Maire : Delestre, 1905.